



Contestation effacement de dette

Par Sushi

Bonsoir, j'ai prêté de l'argent à mon ancien conjoint.

Celui ci a pu monter un dossier de surendettement avec plan de remboursement dans un premier temps.
Je viens de recevoir un recommandé me stipulant un effacement de ses dettes. Je souhaiterais contester cette décision.
Pouvez vous m'indiquer quels critères seront prise en compte par le juge. Et comment faire valoir le préjudice morale et psychologique que cette décision a sur moi ?
Cordialement

Par ESP

Bonjour

Cette dette était donc incluse dans le plan de surendettement est vous en étiez informé depuis l'origine ?

A LIRE

[url=https://www.justifit.fr/b/guides/effacement-dette-sans-liquidation-judiciaire/#:~:text=Les%20cr%C3%A9anciers%20pouvent%20contester%20cette,d'au%20moins%20quinze%20jours.]https://www.justifit.fr/b/guides/effacement-dette-sans-liquidation-judiciaire/.[/url]